



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 23 Mai 2017

La Poste - Courrier - Distri

La Poste, *le service public n'est pas une marchandise !*

Ce 22 mai, La Poste a lancé l'offre « VEILLES SUR NOS PARENTS » sur l'ensemble du territoire. Cette offre est destinée aux personnes âgées isolées. Elle consiste en des visites particulières des facteurs et pourra coûter jusqu'à 135 Euros par mois pour six visites par semaine. Le tarif sera dégressif en fonction du nombre de visites (1, 2, 4 ou 6).

La CGT FAPT dénonce les conditions de mise en place de ce dispositif mercantile qui va à l'encontre des valeurs d'égalité du service public postal. Alors qu'aujourd'hui 800 000 retraités vivent sous le seuil de pauvreté et 17 % de retraités perçoivent moins de 600 Euros par mois, l'autonomie ne peut se poser sans une réflexion plus large incluant les acteurs de la protection sociale et de la santé.

La Poste cherche une fois de plus à faire du profit sur le rôle social du facteur, personnage public préféré des français, sur le dos des usagers, au lieu de répondre véritablement aux besoins des populations. Une fois de plus ce nouveau service est mis en place sans formation particulière, sans reconnaissance des qualifications acquises, ni évolution de métier et de carrière, ni rémunération pour les facteurs, dégradant davantage leurs conditions de travail.

D'autre part si le nombre de visites à domicile est de deux ou quatre par semaine, la CGT FAPT craint que La Poste décide de remettre en cause la distribution du courrier 6 jours sur 7 en tous points du territoire. Ce qui reviendrait pour un usager à voir son facteur moins souvent qu'actuellement et dans le cadre d'une prestation payante ! Au lieu de répondre aux besoins générés par le vieillissement de la population et de maintien à domicile des personnes âgées, La Poste SA préfère tirer profit de cette grande question de société pour rémunérer ses actionnaires.

Au lieu de répondre aux besoins générés par le vieillissement de la population et de maintien à domicile des personnes âgées, La Poste SA préfère tirer profit de cette grande question de société pour rémunérer ses actionnaires

La réponse de La Poste n'est pas à la hauteur des enjeux !

La CGT FAPT depuis longtemps propose un vrai service public postal de qualité avec la distribution du courrier et du colis 6 jours sur 7 et cela sur tout le territoire.

La CGT FAPT met en avant le lien social qu'entretient le facteur avec la population et ainsi pouvoir rendre service aux usagers.

La CGT FAPT revendique que le rôle social du facteur soit intégré dans le temps de travail et que les services rendus aux usagers soient dans le cadre d'une mission de service public.